



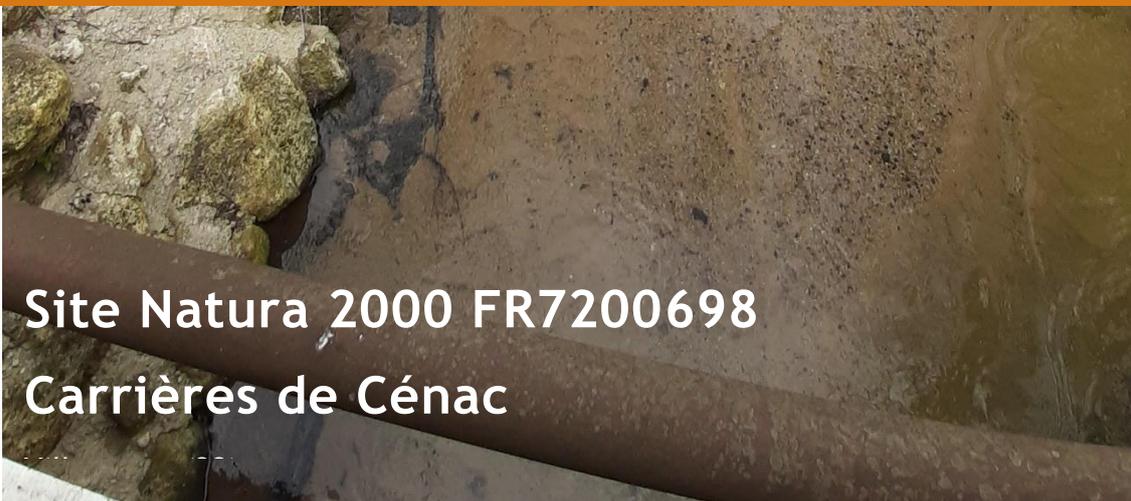
Conservatoire  
d'espaces naturels  
Nouvelle-Aquitaine



# 2024

# Rapport d'activités

Période février 2024 - février 2025



Site Natura 2000 FR7200698  
Carrières de Cénac



05 55 03 29 07

| [cen-nouvelle-aquitaine.org](http://cen-nouvelle-aquitaine.org)

| 6 ruelle du Theil,  
87510 Saint-Gence

## Maitrise d'ouvrage

---

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

## Structure porteuse

---

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

## Co-animateur Natura 2000

---

Structure :	<b>Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine</b>
Président :	Philippe SAUVAGE / Jean-Michel Clément (depuis 29/01/2025)
Directeur :	Pierre SELIQUER
Responsable de l'antenne Gironde :	Carole DECKER
Chargé de mission Natura 2000 :	Pascal TARTARY
Antenne Gironde :	7 Impasse Jean Pagès – 33 310 VILLENAVE D'ORNON

## Rédaction du bilan

---

Rédaction :	Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000 (CEN Nouvelle-Aquitaine) Manon DANIAU, Animatrice PAEC (Chambre d'agriculture de la Gironde)
Relecture :	Carole DECKER, Responsable de l'antenne Gironde (CEN Nouvelle-Aquitaine)
Validation :	Célia GASPERINI, Chargée de mission (Région Nouvelle-Aquitaine)

## Cartographie

---

Pascal TARTARY, Animateur du site Natura 2000 des carrières de Cénac

## Illustrations

---

Pascal TARTARY, Animateur du site Natura 2000 des carrières de Cénac

## Référence

---

TARTARY P., 2024. Bilan d'animation 2024 de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 - FR 7200698 – « Carrières de Cénac ». Région Nouvelle-Aquitaine, CEN NA, 27 pages + annexe.

## Table des matières

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>TABLE DES FIGURES.....</b>	<b>4</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX.....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>I. RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB .....</b>	<b>6</b>
A. ENJEUX ECOLOGIQUES IDENTIFIES SUR LE SITE .....	6
B. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET OBJECTIFS OPERATIONNELS .....	7
C. MESURES IDENTIFIEES DANS LE DOCOB POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS .....	8
<b>II. RAPPORT DES ACTIONS MENEES EN 2024 .....</b>	<b>10</b>
A. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION .....	10
1. <i>Recensement, contact et information des signataires potentiels.....</i>	<i>10</i>
A) IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES, EXPLOITANTS ET AYANT DROIT .....	10
B) PRISE DE CONTACT AVEC LES PROPRIETAIRES, REUNIONS D'INFORMATION ET ENTRETIENS PERSONNALISES .....	10
2. <i>Assistance technique et administrative des signataires .....</i>	<i>11</i>
A) DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION ET PARCELLAIRE ENGAGES.....	11
B) CONTRATS NATURA 2000 DEPLOYES .....	11
C) CHARTE NATURA 2000 SIGNEE .....	12
D) MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES .....	12
B. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES .....	14
C. SENSIBILISATION ET COMMUNICATION.....	15
1. INFORMATIONS PAR VOIE DE PRESSE .....	15
2. ACCUEIL D'ELU.E.S ET DE PRESIDENT.E.S DE COMITE DE PILOTAGE .....	15
3. PAGE INTERNET DEDIEE .....	15
D. ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 .....	17
E. SOUTIEN A L'ARTICULATION DE NATURA 2000 AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES .....	18
1. <i>Mise en œuvre du plan de gestion pluriannuel de gestion du bassin versant de la Pimpine.....</i>	<i>18</i>
F. AMELIORATIONS DES CONNAISSANCES ET SUIVI SCIENTIFIQUE.....	19
1. <i>Transfère des données naturalistes au SINP.....</i>	<i>19</i>
G. MISE A JOUR DU DOCOB.....	19
H. BILAN ANNUEL ET COMITE DE PILOTAGE .....	20
1. <i>Bilan annuel.....</i>	<i>20</i>
2. <i>Comité de pilotage.....</i>	<i>20</i>
I. SUIVI SOUS SIN2 .....	21
<b>III. EVALUATION DES MESURES DE GESTION.....</b>	<b>23</b>
A. ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES.....	23
B. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS .....	24
<b>IV. LIMITES ET FREINS DE L'ANIMATION NATURA 2000 .....</b>	<b>26</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>27</b>

## Table des figures

<i>FIGURE 1 : LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 DES CARRIERES DE CENAC.....</i>	<i>5</i>
<i>FIGURE 2 : PAGE INTERNET DEDIEE AU SITE NATURA 2000 .....</i>	<i>16</i>

## Table des tableaux

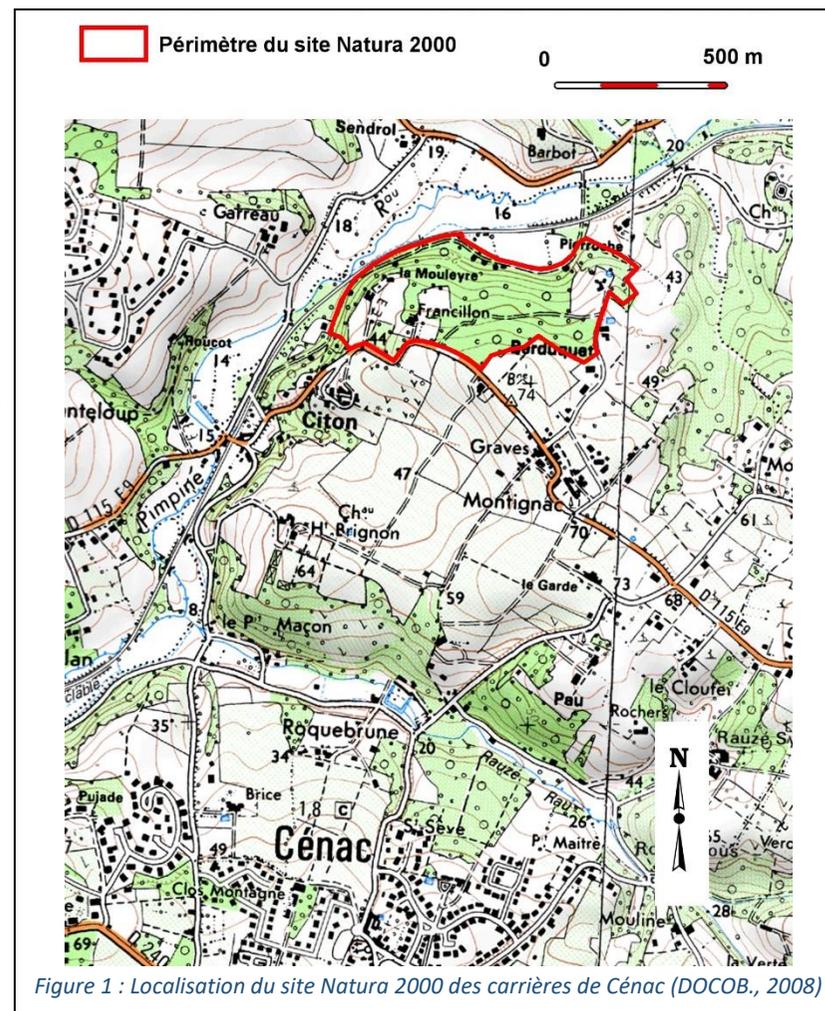
<i>TABLEAU I : LISTE DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU SITE .....</i>	<i>6</i>
<i>TABLEAU II : AUTRES ESPECES A ENJEU SUR LE SITE.....</i>	<i>6</i>
<i>TABLEAU III : OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET OBJECTIFS OPERATIONNELS ASSOCIES .....</i>	<i>7</i>
<i>TABLEAU IV : ACTIONS A ENTREPRENDRE .....</i>	<i>8</i>
<i>TABLEAU V : ETAT D'IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES ET EXPLOITANTS SUR LE SITE POUR LA PERIODE 2019-2024 .....</i>	<i>10</i>
<i>TABLEAU VI : ETAT DES PRISES DE CONTACT SUR LE SITE POUR LA PERIODE 2019-2024.....</i>	<i>10</i>
<i>TABLEAU VII : ETAT DES DIAGNOSTICS ENGAGES SUR LE SITE SUR LA PERIODE 2019-2024 .....</i>	<i>11</i>
<i>TABLEAU VIII : ETAT DES CONTRATS NATURA 2000 ISSUS DES DIAGNOSTICS .....</i>	<i>11</i>
<i>TABLEAU IX : BILAN DU NOMBRE D'ENGAGEMENTS POUR SIGNER LA CHARTE NATURA 2000 SUR LE SITE .....</i>	<i>12</i>
<i>TABLEAU X : SYNTHESE DES SIGNATAIRES DE LA CHARTE NATURA 2000 .....</i>	<i>12</i>
<i>TABLEAU XI : BILAN DES EXPLOITANTS RENCONTRES EN 2024.....</i>	<i>12</i>
<i>TABLEAU XII : ETAT DES MAEC ISSUES DES DIAGNOSTICS .....</i>	<i>13</i>
<i>TABLEAU XIII : LISTE DES PROGRAMMES FINANCES SUR LE TERRITOIRE ET CONCOURENT A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU DOCOB.....</i>	<i>15</i>
<i>TABLEAU XIV : LISTE DES ARTICLES PUBLIES SUR LA PAGE INTERNET DU SITE NATURA 2000.....</i>	<i>16</i>
<i>TABLEAU XV : SYNTHESE DE LA DEMARCHE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR LE SITE .....</i>	<i>17</i>
<i>TABLEAU XVI : DETAILS DES CINQ HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE IDENTIFIES SUR LE SITE .....</i>	<i>19</i>
<i>TABLEAU XVII : SYNTHESE DES ELEMENTS DE BILAN ANNUEL .....</i>	<i>20</i>
<i>TABLEAU XVIII : SYNTHESE DES ELEMENTS CONCERNANT LE COMITE DE PILOTAGE ET LES COMPTE-RENDU.....</i>	<i>21</i>
<i>TABLEAU XIX : SYNTHESE DES MISES A JOUR DE L'APPLICATION SIN2.....</i>	<i>21</i>
<i>TABLEAU XX : SYNTHESE DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES SUR LE SITE .....</i>	<i>23</i>
<i>TABLEAU XXI : SYNTHESE DE LA REALISATION DES ACTIONS DU DOCOB .....</i>	<i>24</i>

## Introduction

Le site Natura 2000 des « carrières de Cénac » (FR 7200698) s'étend sur une superficie de 22,63 ha au sein de l'entité paysagère de l'Entre-deux-mers en Gironde, sur la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, aux portes de l'agglomération Bordelaise. Il correspond à un ensemble forestier ponctué d'un réseau de galeries souterraines propices à la conservation des chauves-souris.

Le Document d'objectifs (DOCOB), élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine a été validé lors du Comité de Pilotage (COPIL) de juillet 2008. Suite au transfert de l'autorité de gestion de l'Etat vers la Région, cette dernière est devenue porteuse du DOCOB et a confié pour l'animation au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2024.

Le présent bilan d'animation couvre la période allant de février 2024 à février 2025.



## I. RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB

### A. Enjeux écologiques identifiés sur le site

Le site Natura 2000 des carrières de Cénac est caractérisé par des intérêts patrimoniaux liés à la présence d'un réseau souterraines de carrières.

Ce milieu souterrain abrite un cortège de chauves-souris d'intérêt communautaire.

Tableau I : Liste des espèces d'intérêt communautaire du site (Source : DOCOB, 2008)

Code	Nom scientifique	Enjeu de conservation	Code	Nom scientifique	Enjeu de conservation
1303	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Moyen	1310	Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Indéterminé
1304	Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Fort	1321	Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>	Fort
1305	Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>	Indéterminé	1323	Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Moyen
1307	Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	Fort	1324	Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Fort
1308	Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Moyen			

Par ailleurs, d'autres espèces patrimoniales sont présentes sur le site, et apportent un intérêt complémentaire au site.

Tableau II : Autres espèces à enjeu sur le site (Source : DOCOB)

Code	Nom scientifique	Code	Nom scientifique
60360	Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	60518	Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>
60383	Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i>	60527	Oreillard brun <i>Plecotus austriacus</i>
60408	Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	79299	Murin d'Alcathoé <i>Myotis alcathoe</i>
60360	Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	60518	Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>
60430	Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>		

## B. Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels

Chaque espèce d'intérêt communautaire présente sur le site constitue un enjeu de conservation et de restauration. L'ensemble de ces espèces recensées sur le site constitue un enjeu au niveau national et européen.

La conservation de ces espèces à forte valeur patrimoniale dépend en grande partie des activités humaines qui sont pratiquées sur le site.

Tableau III : Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels associés (Source : DOCOB, 2008)

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Code de l'action rattachée
ODD1 - Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial	OO1.1 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	GH1, GH2
ODD2 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO2.1 - Suivre les colonies de chauves-souris en hiver	SE1, SE3, SE5
	OO2.2 - Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs	SE2
	OO2.3 - Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités	SE1, SE3, SE5
	OO2.4 - Evaluer la présence hors du site du grand rhinolophe en période de reproduction	SE1, SE4, SE5
	OO2.5 - Evaluer la conservation des espèces	SE1, SE3, SE4, SE5
ODD3 - Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces	OO3.1 - Mettre en place de la sensibilisation ex-situ	VA1, AN2, AN5
ODD4 - Animer l'application du Document d'Objectifs	OO4.1 - Préparer la mise en œuvre du DOCOB	AN1, AN2, AN4, AN5
	OO4.2 - Mettre en œuvre les mesures contractuelles	AN10, AN11, AN12, AN13, AN14, AN3, AN6, AN7, AN8, AN9
	OO4.3 - Mettre en œuvre les mesures hors contrat	AN12, AN13, AN14, AN3, AN6, AN8, AN9
	OO4.4 - Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan	AN15, AN16, AN17, AN4, AN8, AN9
<p><i>Légende : ODD = Objectif de développement durable      OO = Objectif opérationnel      CT = action technique préparatoire</i>  <i>GH = gestion des habitats      ES = étude scientifique      SE = suivi écologique      VA = valorisation      AN = animation</i></p>		

### C. Mesures identifiées dans le DOCOB pour atteindre les objectifs

Tableau IV : Actions à entreprendre (Source : DOCOB, 2008)

Code	Intitulé	Nature	Objectifs opérationnels	Objectifs de dév. dur.
GH1	Mise en place d'un périmètre de protection ou de grilles et information sur les carrières prioritaires	Gestion des habitats et espèces	OO1.1	ODD1
GH2	Mise en place d'un périmètre de protection ou de grilles et information sur les carrières non prioritaires	Gestion des habitats et espèces	OO1.1	ODD1
SE1	Suivi des populations de chiroptères des carrières	Suivi/connaissance scientifique	OO2.1, OO2.3, OO2.4, OO2.5	ODD2
SE2	Acquisition et pose de détecteurs de suivi hygrothermique (intérieur / extérieur)	Suivi/connaissance scientifique	OO2.2	ODD2
SE3	Suivi bimensuel en hiver des populations de chiroptères	Suivi/connaissance scientifique	OO2.1, OO2.3, OO2.5	ODD2
SE4	Recherche de gîtes estivaux à proximité	Suivi/connaissance scientifique	OO2.4, OO2.5	ODD2
SE5	Reprise et analyse des données de suivi	Suivi/connaissance scientifique	OO2.1, OO2.3, OO2.4, OO2.5	ODD2
VA1	Mise en place de la sensibilisation ex-situ	Animation/communication/sensibilisation	OO3.1	ODD3
AN1	Identification des ayants-droits	Autres	OO4.1	ODD4
AN2	Information et communication sur les mesures de gestion	Animation/communication/sensibilisation	OO3.1, OO4.1	ODD3, ODD4
AN3	Identification des besoins financiers	Autres	OO4.2, OO4.3	ODD4
AN4	Rédaction de la charte Natura 2000	Autres	OO4.1, OO4.4	ODD4
AN5	Prise de contact avec les ayants-droits	Autres	OO3.1, OO4.1	ODD3, ODD4
AN6	Diagnostic des parcelles	Autres	OO4.2, OO4.3	ODD4
AN7	Proposition de contrat	Autres	OO4.2	ODD4
AN8	Aide au montage des dossiers	Autres	OO4.2, OO4.3, OO4.4	ODD4

Code	Intitulé	Nature	Objectifs opérationnels	Objectifs de dév. dur.
AN9	Suivi de l'instruction	Autres	OO4.2, OO4.3, OO4.4	ODD4
AN10	Aide à la mise en œuvre technique des mesures	Autres	OO4.2	ODD4
AN11	Suivi de la consommation financière	Autres	OO4.2	ODD4
AN12	Ingénierie financière	Autres	OO4.2, OO4.3	ODD4
AN13	Élaboration de cahier des charges techniques	Autres	OO4.2, OO4.3	ODD4
AN14	Conduite d'opération	Autres	OO4.2, OO4.3	ODD4
AN15	Bilan et évaluation des actions	Autres	OO4.4	ODD4
AN16	Organisation du COPIL	Autres	OO4.4	ODD4
AN17	Coordination des avis techniques	Autres	OO4.4	ODD4
<p><i>Légende : ODD = Objectif de développement durable    OO = Objectif opérationnel    CT = action technique préparatoire</i>  <i>GH = gestion des habitats    ES = étude scientifique    SE = suivi écologique    VA = valorisation    AN = animation</i></p>				

## II. RAPPORT DES ACTIONS MENEES EN 2024

### A. Mise en œuvre de la contractualisation

L'animateur est chargé de mettre en œuvre de la contractualisation (contrats Natura 2000 non agricoles - non forestiers, contrats Natura 2000 forestiers, et chartes Natura 2000) sur le site Natura 2000 des carrières de Cénac.

La mise en œuvre des mesures agro-environnementales doit être cohérente avec les enjeux prioritaires identifiés dans le DOCOB. Pour cela, le CEN Nouvelle-Aquitaine a fait le point avec la Chambre d'agriculture de la Gironde en charge du Projet Agro-environnemental et climatique (PAEC) et des mesures proposées sur le site, ainsi que des contractualisations.

#### 1. Recensement, contact et information des signataires potentiels

##### a) Identification des propriétaires, exploitants et ayant droit

Tableau V : Etat d'identification des propriétaires et exploitants sur le site pour la période 2019-2024

Période	Nombre de propriétaire identifié	Nombre de parcelles	Surface	Remarques
2024	4	52	134 ha	Surface exclusivement sur le bassin versant de la Pimpine
Synthèse 2019-2023	18	120	499,61 ha	Surface principalement sur le bassin versant de la Pimpine

##### b) Prise de contact avec les propriétaires, réunions d'information et entretiens personnalisés

Tableau VI : Etat des prises de contact sur le site pour la période 2019-2024

Période	Nombre de prise de contact	Part de réalisé par rapport à l'identification	Nombre contact positif	Part du positif par rapport à l'identification	Part du positif par rapport aux prises de contact
2024	4	100%	2	50%	50%
Synthèse 2019-2023	18	100%	6	33%	33%

## 2. Assistance technique et administrative des signataires

### a) Diagnostics d'exploitation et parcellaire engagés

Dans l'hypothèse où le propriétaire ou l'exploitant souhaite s'engager dans un contrat Natura 2000 ou une MAEC, l'animateur réalise un diagnostic préalable des parcelles concernées pour confirmer les enjeux et déterminer les mesures du DOCOB à appliquer.

En cas de besoin, l'animateur propose l'adaptation des cahiers des charges des mesures contractuelles aux réalités des parcelles concernées, dans les limites prévues par le DOCOB.

Tableau VII : Etat des diagnostics engagés sur le site sur la période 2019-2024

Période	Nombre de diagnostic	Nombre de parcelle	Surface	Type de contractualisation possible
2024	0	-	-	-
Synthèse 2019-2023	6	180	281,33 ha	MAEC, Contrat Natura 2000, Charte

### b) Contrats Natura 2000 déployés

Tableau VIII : Etat des contrats Natura 2000 issus des diagnostics

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2024
2024	-	-	-	-	-	-	-	-
Depuis 2019	-	GE1.1 - Entretien des prairies (hors SAU) par la fauche	-	-	13,63 ha	n.c.	33 052,75 €	En attente de positionnement / Action hors site
	-	GE1.2 - Entretien des mégaphorbiaies	-	-	11,10 ha	n.c.	26 917,75 €	
	-	GE1.3 - Entretien des prairies (hors SAU) par le pâturage extensif	-	-	13,63 ha	n.c.	33 052,75 €	
	-	GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	-	-	3,91 ha	n.c.	1 030,00 €	
	-	GE2.4 - Entretien des milieux semis ouverts (hors SAU) par gyrobroyage	-	-	2,53 ha	n.c.	3 795,00 €	
	-	GE2.7 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	-	-	2,39 ha	n.c.	4 780,00 €	

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2024
-	-	GE2.8 - Entretien des haies existantes	-	-	600 ml	n.c.	7 800,00 €-	
-	-	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	-	-	3,91 ha	n.c.	14 992,00 €	
-	-	RE2.2 - Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique	-	-	563 ml	n.c.	A chiffrer sur devis.	

### c) Charte Natura 2000 signée

Tableau IX : Bilan du nombre d'engagements pour signer la charte Natura 2000 sur le site

Période	Public ciblé	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Surface engagée	% de la surface totale du site
2024	Propriétaire	2	0	0%	-	-
	Acteur socio-économique	2	0	0%	-	-
Depuis 2016	Propriétaire	11	0	0%	-	-
	Acteur socio-économique	14	1	7%	-	-

Tableau X : Synthèse des signataires de la charte Natura 2000

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
ASSXX2	2020/2025	-	-	Naturaliste	-

*Légende :* ASS = Association COLTER = Collectivité territoriale

### d) Mesures agro-environnementales et climatiques

Tableau XI : Bilan des exploitants rencontrés en 2024

Mesures ciblées	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Unité engagée	% de la surface totale du PAEC
-	-	-	-	-	-

Tableau XII : Etat des MAEC issues des diagnostics

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Etat d'avancement au 31/12/2024
2024	-	-	-	-	-	-	-
Depuis 2016	-	Entreprendre un retard de fauche	-	-	50,69 ha	69%	En attente de positionnement
	-	Ajuster la pression de pâturage	-	-	58,62 ha	79%	En attente de positionnement
	-	Maintien des arbres isolés	-	-	n.c.	-	En attente de positionnement
	-	Mise en place d'un paillage végétal ou biodégradable	-	-	2,86 ha	-	En attente de positionnement
	-	Absence totale de fertilisation minérale et organique	-	-	30,59 ha	42%	En attente de positionnement
	-	Mise en défens temporaire de milieux remarquables	-	-	8,597 ha	-	En attente de positionnement
	-	Restauration et entretien de mare	-	-	2 mares	-	En attente de positionnement
	-	Ouverture d'un milieu en déprise	-	-	13,89 ha	-	En attente de positionnement
	-	Absence de pâturage hivernal	-	-	24,21 ha	33%	En attente de positionnement
	-	Maintien de l'ouverture	-	-	13,89 ha	-	En attente de positionnement
	-	Entretien de ripisylve	-	-	1 475 ml	-	En attente de positionnement
	AGRSAD1	Entreprendre un retard de fauche	Sadirac	-	16,71 ha	22%	Engagé
		Restauration et entretien de fossé	Sadirac	-	1 250 ml	n.r.	Engagé
	Restauration et entretien de mare	Sadirac	-	5 mares	n.r.	Engagé	

Période	Identifiant propriétaire	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Etat d'avancement au 31/12/2024
	AGRSGL	Ajuster la pression de pâturage	Saint Genès de Lombard		4,62 ha	6%	Engagé
Avec : AGR = Agriculteur   SAD = Sadirac   SGL = Saint-Genès-de-Lombard   ml = mètre linéaire   n.r. = non renseigné							

## B. Mise en œuvre des actions non contractuelles

Les mesures « hors contrat » constituent des actions transversales qui participent à la mise en œuvre du DOCOB. Elles n'entrent pas pour autant dans le champ du contrat Natura 2000 (ex. actions préparatoires au contrat, expertises, communication, amélioration des connaissances, suivi des mesures de gestion...).

Par ailleurs, certaines de ces actions pourront être réalisées directement par l'animateur (en régie) alors que pour d'autres, l'animateur devra faire appel à un prestataire extérieur. Du fait d'un besoin de mutualisation des actions portant sur une même thématique, certaines actions (inventaires, suivis écologiques...) pourront être confiées directement par l'Etat à une ou plusieurs structures qui interviendront sur plusieurs sites Natura 2000.

Dans ce cadre, l'animateur sera plus particulièrement chargé de :

- l'ingénierie financière : En fonction du travail déjà réalisé dans le cadre du DOCOB, l'animateur s'attachera à rechercher les financements nécessaires pour chaque action « hors contrat » (Etat, Europe, Agence de l'Eau, Collectivités). Puis, en fonction des plans de financement arrêtés avec les divers partenaires concernés, l'animateur sera chargé de réaliser le montage des dossiers de financements et s'assurera, par des échanges réguliers avec les financeurs, de l'état d'avancement de leur procédure d'instruction.
- l'élaboration des cahiers des charges techniques et préparation des marchés d'assistance ou de sous-traitance : Que l'opération soit réalisée en régie ou non, en fonction du travail déjà réalisé dans le cadre du DOCOB, l'animateur s'attachera à préciser ou rédiger le cahier des charges techniques pour chaque mesure de gestion « hors contrat ». Les actions réalisées dans le cadre de la mission d'animation seront détaillées et chiffrées lors de la proposition technique et financière. Les cahiers des charges techniques pourront ensuite être précisés au cours de l'animation ;
- la conduite d'opérations : Que l'opération soit réalisée en régie ou non, l'animateur s'attachera à conduire les opérations programmées, en veillant notamment au respect des cahiers des charges et des calendriers de travail. Certaines actions non contractuelles pourront être prévues dans le cadre de l'animation. Leur montant, hors actions d'information et de communication sur les mesures de gestion, n'excédera pas 15 % du montant total du projet. Les inventaires complémentaires et les actions d'amélioration des connaissances, à réaliser hors du cadre de la mission courante d'animation, feront l'objet de demandes complémentaires de financement.

Nous estimons que le montage de ces projets est du ressort de l'animation territoriale du CEN-NA et de la Chambre d'Agriculture. Durant cette période, les animateurs et ses partenaires ont déposés les programmes détaillés dans le tableau ci-dessous.

*Tableau XIII : Liste des programmes financés sur le territoire et concourent à la mise en œuvre des actions du DOCOB*

Période	Programme	Porteur	Type de financement	Objectif de développement durable du DOCOB	Objectif opérationnel
2024	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs
Depuis 2010	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs
	Suivi du swarming des chauves-souris	GCA	Bénévolat	ODD2 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO2.3 - Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités

## C. Sensibilisation et communication

### 1. Informations par voie de presse

Aucune information ou sollicitation n'a été formulée.

### 2. Accueil d'élu.e.s et de président.e.s de comité de pilotage

Aucune action entreprise en 2024 sur cet axe.

### 3. Page internet dédiée

Pour permettre un accès rapide des éléments constitutifs du site, le CEN Nouvelle-Aquitaine a proposé une nouvelle page web de présentation du site Natura 2000 en 2021. Cette page est maintenant uniformisée à l'échelle de l'ensemble des sites Natura 2000 animés par le CEN Nouvelle-Aquitaine. Plus adaptée aux exigences du moment en matière de sites internet, cette page intègre de nouvelles rubriques et permet de :

- suivre toutes les actualités du site ;
- s'informer sur le réseau Natura 2000 ;
- découvrir le site des carrières de Cénac (cartographie, espèces) ;
- découvrir les outils de gestion disponibles pour restaurer les milieux ;
- s'informer sur l'évaluation des incidences Natura 2000 et trouver toutes les ressources nécessaires à l'instruction du projet ;
- télécharger les documents de référence concernant le site ;
- contacter l'animateur.

Il est important de noter que ce site est transférable en cas de changement d'animateur. Le site est opérationnel depuis début 2021 et peut être visité à l'adresse suivante : <https://carrières-cenac.fr/>



Figure 2 : Page internet dédiée au site Natura 2000

Des mises à jour régulières ont été faites, notamment après chaque comité de pilotage pour ajouter les derniers documents validés en séance (présentation, compte rendu et rapport d'activité). Au fil de l'année, des articles d'actualité autour de Natura 2000 sont publiés, la liste est présentée ci-dessous.

Tableau XIV : Liste des articles publiés sur la page internet du site Natura 2000

Date	Titre de l'article	Résumé
01/03/2024	Téléchargement	Bilan d'activité 2023 en téléchargement
05/03/2024	Article	Crise agricole : Agriculture et biodiversité – un destin commun
18/07/2024	Article	Comité de pilotage : la présentation est en ligne
18/07/2024	Téléchargement	Présentation au COPIL en téléchargement
18/07/2024	Téléchargement	Compte rendu du COPIL en téléchargement
18/07/2024	Article	Dotations de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales
18/07/2024	Article	La loi sur la restauration de la Nature a été votée
30/07/2024	Article	Le règlement européen relatif à la restauration de la nature publié
31/10/2024	Article	Actes du congrès des élus Natura 2000 – Restauration de la Nature, 2024

## D. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000

Dans le cadre de l'application du régime d'évaluation des incidences, la structure animatrice est chargée :

- d'assurer l'information des porteurs de projets dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidence Natura 2000 de leur projet sur le site. Elle communique les inventaires et toutes données nécessaires à la bonne prise en compte des habitats et des espèces dans les études préalables. L'animateur pourra notamment transmettre aux porteurs de projets le résumé non technique du DOCOB, afin qu'ils identifient les principaux enjeux de conservation du site et les précautions à prendre,
- de répondre aux demandes ponctuelles des administrations sur des dossiers d'études d'incidences Natura 2000 concernant le site,
- de réaliser une veille locale relative à l'émergence de nouveaux plans, programmes, projets ou interventions pouvant avoir une incidence sur l'intégrité du site Natura 2000. Cette veille permet d'alerter, si cela se justifie, les services de l'Etat et les développeurs, acteurs économiques et collectivités locales sur les enjeux liés à la nécessaire prise en compte de Natura 2000 dans la conception de ces plans, programmes, projets ou interventions envisagés sur le territoire du site ou à proximité.

Le tableau suivant fait état des évaluations d'incidence sur lesquels l'animateur est intervenu.

Tableau XV : Synthèse de la démarche d'évaluation des incidences sur le site

Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
2024	-	-	-	-	-	-	-
2019-2023	Projet 7	Procédure évaluation environnementale des plans et programmes	Modification PLU	Créon	1	Hors site	Demande de précision sur l'évaluation environnementale
	Projet 6	Procédure évaluation environnementale des plans et programmes	Révision du PLU	Latresne	-	-	-
	Projet 7	Loi sur l'eau	Construction d'un collège	Fargues-St-Hilaire	5	Hors site	En cours d'instruction
	Projet 1	Etude d'impact	Construction d'un	Cénac	n.c.	-	Favorable

Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
			lotissement				
	Projet 2	Schéma	PLU	Cénac	-	-	Favorable
	Projet 3	Cas par cas	Construction d'un lotissement	St Genès de Lombaud	-	-	?
	Projet 4	Loi sur l'eau	Construction d'un lotissement	Le Lignan de Bordeaux	2	Hors site	Demande de précision sur les espèces
	Projet 5	Loi sur l'eau	Ouvrage de franchissement	Carignan de Bordeaux	-	-	Favorable
Tranche antérieure	-	-	-	-	-	-	-
<i>Légende : n.r. = non renseigné</i>							

## E. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les politiques publiques

### 1. Mise en œuvre du plan de gestion pluriannuel de gestion du bassin versant de la Pimpine

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation du **plan pluriannuel de gestion du bassin-versant de la Pimpine**, piloté par le SIETRA. L'animateur Natura 2000 pourrait, les prochaines années, mettre en œuvre des actions du PPG ciblées sur l'amélioration des pratiques agricoles et des riverains, conformément aux prescriptions du DOCOB Natura 2000. En accord avec le syndicat, l'aménagement d'abreuvoir, pour limiter l'impact des troupeaux sur les berges et la rivière, pourrait s'avérer intéressante et n'est pas une action prioritaire du PPG, mais concoure grandement à l'état de conservation de la rivière et à l'amélioration des corridors de chasse des chauves-souris.

## F. Améliorations des connaissances et suivi scientifique

### 1. Transfère des données naturalistes au SINP

Le système d'information de l'inventaire national du patrimoine naturel (SINP) est un dispositif partenarial entre le Ministère chargé de l'environnement, l'Office Français de la Biodiversité, le Muséum National d'Histoire Naturelle, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés et les services déconcentrés de l'État. Il vise à favoriser une synergie entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données géolocalisées relatives à l'inventaire du patrimoine naturel (biodiversité et géodiversité).

Le SINP a pour objet de structurer les connaissances sur la biodiversité : espèces (faune, flore, fonge) d'une part, habitats naturels ou semi-naturels d'autre part, et la géodiversité, afin de mettre à disposition ces connaissances au plus grand nombre (et selon les réglementations en vigueur). Il couvre l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) et porte sur le domaine terrestre comme marin.

Au travers de son outil de centralisation des données (Kollect), le CEN Nouvelle-Aquitaine téléverse automatiquement ses observations naturalistes aux plateformes régionales du SINP : l'Observatoire de la biodiversité végétale (OBV) et l'Observatoire de la faune en Nouvelle-Aquitaine (FAUNA). Les données sont ensuite remontées au niveau national.

## G. Mise à jour du DOCOB

Le site Natura 2000 des carrières de Cénac ne fait actuellement pas l'objet de mise à jour. Cependant, durant l'année 2024, une cartographie des habitats naturels a été réalisée et pourrait conduire à la mise à jour du DOCOB, ainsi que les données de suivi du swarming.

Ainsi, la cartographie des habitats naturels du site, déployée par le CEN NA en lien avec le CBNSA, montre la présence de 6 végétations spécifiques qui peuvent être déclinées en 7 habitats EUNIS (catalogue européen de référence). De ces 6 **végétations, trois habitats d'intérêt communautaire** ressortent avec les éléments détaillés dans le tableau ci-dessous.

*Tableau XVI : Détails des cinq habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site*

Habitat d'intérêt communautaire	Surface détectée	Statut pour le DOCOB	Remarques
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles	0,55 ha	Nouveau	Préciser l'état de conservation
6510 – Prairie de fauche	0,39 ha	Nouveau	Préciser l'état de conservation
8310 – Grottes non exploitées par le tourisme	A définir	Nouveau	Préciser les éléments à comptabiliser (accès, puits de ventilation...)

En l'état et sous réserve de l'avis du CBNSA, le comité de pilotage du site demande l'intégration de tous les habitats au FSD et au diagnostic du DOCOB.

## H. Bilan annuel et comité de pilotage

### 1. Bilan annuel

Une fois par an, chaque animateur établira une évaluation des actions menées sur le site du point de vue technique, scientifique (type de mesures souscrites, habitats concernés, effets éventuellement observés, difficultés rencontrées...), financier et sur les volets de la concertation. Si nécessaire, il formulera des préconisations vis-à-vis de certaines mesures (adaptation du cahier des charges par exemple). Cette synthèse permettra notamment d'adapter l'animation en fonction des éléments observés et d'ajuster, si nécessaire, la programmation financière globale du coût de la gestion du site Natura 2000.

*Tableau XVII : Synthèse des éléments de bilan annuel*

Période	Date de diffusion	Nombre de page	Remarques
2024	21 février 2025	31	Le présent document
2023	21 février 2024	33	-
2022	14 février 2023	38	-
2021	04 février 2022	47	-
2020	20 mai 2021	26	-

Lors de chaque année d'animation, en fonction des observations issues des synthèses de suivi et des données d'évaluation des effets des actions, l'animateur établira un bilan général de la situation du site en matière d'effort, de résultats, et d'efficacité des actions conduites.

Le tableau ci-contre synthétise l'ensemble des éléments sur ce paragraphe.

### 2. Comité de pilotage

La structure animatrice sera chargée de préparer et d'animer une réunion du comité de pilotage pour rendre compte de l'état des réalisations de l'année « n-1 » et du programme d'activités de l'année « n ». Ce comité sera présidé par l' élu régional désigné pour le site.

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des éléments sur ce paragraphe.

*Tableau XVIII : Synthèse des éléments concernant le comité de pilotage et les compte-rendu*

Période	Date du COPIL	Type de COPIL	Date de diffusion du compte rendu	Remarques
2024	03/02/2025	Ordinaire	21/02/2025	Présentation en présentiel, sous la présidence de la Région
2023	18/12/2023	Bilan et clôture de la tranche intermédiaire	21/02/2024	Présentation en présentiel, sous la présidence de la Région
2022	08/12/2022	Clôture de la deuxième tranche d'animation	03/01/2023	Présentation en présentiel
2021	26/01/2022	Ordinaire	03/02/2022	Présentation en présentiel
2020	27/11/2020	Lancement de la deuxième tranche d'animation	12/04/2021	Présentation en visioconférence au regard de la situation sanitaire liée au COVID

## I. Suivi sous SIN2

L'application SIN2 apporte à l'ensemble des utilisateurs une **base nationale unique et centralisée de données pour le suivi et la gestion du réseau des sites Natura 2000**. Ce système d'information **améliore et enrichit les échanges de données** entre les différents acteurs du réseau, tout au long de la vie d'un site.

Les **opérateurs et animateurs de sites Natura 2000, et les services déconcentrés de l'Etat renseignent les données** issues de la gestion administrative et technique des sites Natura 2000.

*Tableau XIX : Synthèse des mises à jour de l'application SIN2*

Période	Date de mise à jour de SIN2	Opérateur	Type de mise à jour
2023	08 janvier 2024	Pascal TARTARY	Organisme animateur Convention d'animation Suivi COPIL
2022	29 mars 2022	Pascal LANDIER	Personnel référent
	22 juin 2022	Opérateur GUENEL	Import FSD
	18 octobre 2022	Opérateur LAFON	Charte

Période	Date de mise à jour de SIN2	Opérateur	Type de mise à jour
	25 novembre 2022	Pascal TARTARY	Suivi COPIL
2021	-	-	-
2020	27 avril 2020	Mme MALINVAUD	Objectifs opérationnels
	3 juillet 2020	Pascal LANDIER	Suivi DOCOB
	20 octobre 2020	Pascal TARTARY	Organisme animateur Convention d'animation Suivi COPIL Objectifs de développement durable Gestion des mesures Gestion des habitats d'espèces Actions d'animation
	23 octobre 2020	Pascal TARTARY	Adhésion à la charte

SIN2 n'étant plus disponible depuis le 01/01/2025, il n'est à présent plus possible d'y mettre à jour les informations.

### III. EVALUATION DES MESURES DE GESTION

#### A. Etat de conservation des habitats et des espèces

Il s'agit ici de donner des tendances plutôt que de répondre précisément sur l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, d'autant que ces évaluations répondent à des protocoles et des critères scientifiques très précis qui n'ont pas été mises en œuvre dans la cadre de l'animation.

Tableau XX : Synthèse de l'état de conservation des habitats et des espèces sur le site

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance depuis 2016	Tendance 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques	Avancement 2024
<b>Espèces d'intérêt communautaire</b>							
1303 - Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Non renseigné	Moyen	↓	↓	Mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales	Pas d'avancée significative
1304 - Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Non renseigné	Mauvais	↗	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats <sup>1</sup>	Pas d'avancée significative
1308 - Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Non renseigné	Moyen	↗	↗	Bon	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats <sup>2</sup>	Pas d'avancée significative
1310 - Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Non renseigné	Indéterminé	↓	↓	Indéterminé	Perspective négative aux regards des évolutions nationales <sup>3</sup>	Pas d'avancée significative
1321 - Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>	Non renseigné	Mauvais	↗	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions	Pas d'avancée significative

<sup>1</sup> Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

<sup>2</sup> Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

<sup>3</sup> Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance depuis 2016	Tendance 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques	Avancement 2024
						nationales, mais attention à la robustesse des résultats <sup>4</sup>	
1323 - Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Non renseigné	Moyen	↘	↘	Mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales <sup>5</sup>	Pas d'avancée significative
1324 - Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Non renseigné	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales <sup>6</sup>	Pas d'avancée significative

## B. Niveau d'atteinte des objectifs

Tableau XXI : Synthèse de la réalisation des actions du DOCOB

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires	Avancement sur 2024
ODD1 - Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial	OO1.1 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	GH1 - Mise en place d'un périmètre de protection ou de grilles et information sur les carrières prioritaires	Gestion des habitats et espèces	2 accès	0%	Propriétaires non favorables à la sécurisation du site	Pas d'avancée significative
		GH2 - Mise en place d'un périmètre de protection ou de grilles et information sur les carrières non prioritaires	Gestion des habitats et espèces	6	0%	La décision a été prise de ne pas intervenir sur les carrières non prioritaires avant d'avoir réalisé l'action GH1	Pas d'avancée significative

<sup>4</sup> Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

<sup>5</sup> Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

<sup>6</sup> Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020, June) Bat population trends. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/population-trends>

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires	Avancement sur 2024
ODD2 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO2.1 - Suivre les colonies de chauves-souris en hiver	SE1 - Suivi des populations de chiroptères des carrières	Suivi/connaissance scientifique	3 fois par an	33%	Population suivie uniquement en hibernation	Pas d'avancée significative
		SE3 - Suivi bimensuel en hiver des populations de chiroptères	Suivi/connaissance scientifique	6 fois par an	16%	Population suivie une fois durant l'hiver	Pas d'avancée significative
		SE5 - Reprise et analyse des données de suivi	Suivi/connaissance scientifique	1	100%	Réalisé	Pas d'avancée significative
	OO2.2 - Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs	SE2 - Acquisition et pose de détecteurs de suivi hygrothermique (intérieur / extérieur)	Suivi/connaissance scientifique	2	100%	Réalisé	Pas d'avancée significative
	OO2.3 - Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités	SE1 - Suivi des populations de chiroptères des carrières	Suivi/connaissance scientifique	3 fois par an	33%	Population suivie uniquement en hibernation	Pas d'avancée significative
		SE3 - Suivi bimensuel en hiver des populations de chiroptères	Suivi/connaissance scientifique	6 fois par an	16%	Population suivie une fois durant l'hiver	Pas d'avancée significative
		SE5 - Reprise et analyse des données de suivi	Suivi/connaissance scientifique	1	100%	Réalisé	Pas d'avancée significative
	OO2.4 - Evaluer la présence hors du site du grand rhinolophe en période de reproduction	SE1 - Suivi des populations de chiroptères des carrières	Suivi/connaissance scientifique	3 fois par an	33%	Population suivie uniquement en hibernation	Pas d'avancée significative
		SE4 - Recherche de gîtes estivaux à proximité	Suivi/connaissance scientifique	1	100%	Réalisé	Pas d'avancée significative
		SE5 - Reprise et analyse des données de suivi	Suivi/connaissance scientifique	1	100%	Réalisé	Pas d'avancée significative
	OO2.5 - Evaluer la conservation des espèces	SE1 - Suivi des populations de chiroptères des carrières	Suivi/connaissance scientifique	3 fois par an	33%	Population suivie uniquement en hibernation	Pas d'avancée significative

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Actions	Type de mise en œuvre	Indicateur de réalisation	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires	Avancement sur 2024
		SE3 - Suivi bimensuel en hiver des populations de chiroptères	Suivi/connaissance scientifique	6 fois par an	16%	Population suivie une fois durant l'hiver	Pas d'avancée significative
		SE4 - Recherche de gîtes estivaux à proximité	Suivi/connaissance scientifique	1	100%	Réalisé	Pas d'avancée significative
		SE5 - Reprise et analyse des données de suivi	Suivi/connaissance scientifique	1	100%	Réalisé	Pas d'avancée significative
ODD3 - Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces	OO3.1 - Mettre en place de la sensibilisation ex-situ	VA1 - Mise en place de la sensibilisation ex-situ	Animation/communication/sensibilisation	n.c.	n.c.	1 panneau posé le long de la piste	Pas d'avancée significative
		AN2 - Information et communication sur les mesures de gestion	Animation/communication/sensibilisation	n.c.	n.c.		Pas d'avancée significative

#### IV. LIMITES ET FREINS DE L'ANIMATION NATURA 2000

Cette tranche d'animation a été marquée par la réalisation de la cartographie des habitats naturels du site qui a mobilisé la majeure partie du temps de l'animation au détriment des actions d'animation territoriale. Il s'agit d'une avancée primordiale pour le site car cette cartographie des habitats était jusqu'à présent absente du DOCOB. Une mise à jour du DOCOB va avoir lieu en 2025 pour intégrer ces nouveaux éléments.

Sur le plan des mesures agro-environnementales et climatiques, les incertitudes sur la conjoncture économique actuelle, que ce soit sur l'inflation des prix des denrées alimentaire ou des énergies ne sont pas de nature à rassurer les propriétaires et exploitants agricoles. Ceci les freine à s'engager dans une dynamique de contractualisation.

Enfin, les impacts paysagers de la crise viticole, au travers des primes à l'arrachage ou à la diversification vont grandement modifier les pratiques sur le territoire. Dans ce contexte, l'animateur devra poursuivre sa veille sur le site pour identifier les parcelles qui changent de pratique.

## Conclusion

L'animation 2024 de mise en œuvre du document d'objectifs par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine a permis de doter le DOCOB d'une cartographie des habitats naturels du site. Ceci est une grande avancée pour la protection des abords du site (notamment avec l'intégration à venir des habitats d'intérêt communautaire dans le FSD).

Cependant, cette tranche d'animation d'une année ne permet pas d'installer clairement l'animation dans la durée et limite fortement les projets sur des temps relativement longs. Pour autant, quelques actions de sensibilisation et d'information ont été menées sur site, notamment au travers du site internet.

## Annexe 1 : Fiche de synthèse du site Natura 2000

Nom officiel du site Natura 2000 :	<b>Carrières de Cénac</b>	Numéro officiel du site Nature 2000 :	<b>FR 7200698</b>
Date de transmission de la ZSC :		Date de l'arrêté de la ZSC :	
Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE :	oui / <b>non</b>	Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE :	<b>non</b> / oui
Région de localisation du site Natura 2000 :	<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	Département de localisation du site Natura 2000 :	<b>Gironde (33)</b>
Date de mise à jour du FSD :	<b>Mars 2017</b>	Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 :	<b>22,63 ha</b>
Préfet coordinateur :	<b>Préfet de Gironde</b>	Président du comité de pilotage du site Natura 2000 :	Dominique ASTIER
Structure porteuse :	<b>Région Nouvelle-Aquitaine</b>	Animateur :	<b>Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine</b>
Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site :	<b>n.r.</b>		
Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site :	<b>1303 - Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i></b> <b>1304 - Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i></b> <b>1308 - Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i></b>	<b>1310 - Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i></b> <b>1321 - Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i></b> <b>1323 - Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i></b> <b>1324 - Grand Murin <i>Myotis myotis</i></b>	

Annexe 2 : Arrêté préfectoral de constitution du COPIL



**Légifrance**  
Le service public de la diffusion du droit

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Arrêté du 10 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 Vallée de l'Euille (zone spéciale de conservation)**

NOR : TREL2031154A  
[Accéder à la version consolidée](#)  
ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrrete/2020/11/10/TREL2031154A/jo/texte>  
JORF n°0312 du 26 décembre 2020  
Texte n° 15

**Version initiale**

La ministre de la transition écologique,  
Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;  
Vu la décision d'exécution (UE) 2018/40 de la Commission en date du 12 décembre 2017 arrêtant une onzième actualisation de la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;  
Vu le [code de l'environnement](#), notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;  
Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;  
Vu l'arrêté du 21 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 Vallée de l'Euille (zone spéciale de conservation) ;  
Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés ;  
Vu les observations formulées lors de la consultation du public réalisée du 4 au 26 octobre 2019, en application de l'[article L. 123-19-1 du code de l'environnement](#),

Arrête :

**Article 1**

Les cartes annexées au présent arrêté abrogent et remplacent les cartes annexées à l'arrêté du 21 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 Vallée de l'Euille (zone spéciale de conservation - FR7200691).  
Le périmètre ainsi délimité s'étend dans le département de la Gironde, sur une partie du territoire des communes suivantes : Arbis, Béguey, Cadillac, Donzac, Escoussans, Ladaux, Laroque, Omet, Saint-Pierre-de-Bat, Soullignac, Targon.

**Article 2**

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages annexée au présent arrêté abroge et remplace la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages annexée à l'arrêté du 21 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 Vallée de l'Euille (zone spéciale de conservation).

**Article 3**

Les cartes visées à l'article 1er ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture de Gironde, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la transition écologique.  
Elles sont également consultables et téléchargeables sur les sites du Bulletin officiel du ministère de la transition écologique (<https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/recherche>) et de l'Inventaire national du patrimoine naturel hébergé par le Muséum national d'histoire naturelle (<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>).



## Une association au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine  
[www.cen-nouvelle-aquitaine.org](http://www.cen-nouvelle-aquitaine.org)

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07  
[siege@cen-na.org](mailto:siege@cen-na.org)



**Contact :**  
**CEN Nouvelle-Aquitaine**  
**Antenne 33**  
7 impasse Jean Pages – 33140 Villenave  
d'Ornon  
[Antenne33@cen-na.org](mailto:Antenne33@cen-na.org)

avec le concours financier de



Crédit photographique : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire  
Publication du Conservatoire d'espaces naturel